

**Zeitschrift:** Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 51/1960 (1960)

**Artikel:** Quelques considérations sur l'utilité de l'orientation professionnelle  
**Autor:** Parel, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-114818>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Quelques considérations sur l'utilité de l'orientation professionnelle

---

Il est intéressant de constater combien sont disparates les idées que l'on se fait, dans notre pays, de l'orientation professionnelle. Les uns disent « ne pas y croire » (sans s'être pour autant sérieusement documentés à bonne source) ; d'autres s'imaginent que les orienteurs professionnels sont, en quelque sorte, des « voyants extralucides » qui émettent des prédictions sur l'avenir des jeunes dans la pénombre d'un local où une chouette bat des ailes ; certains, enfin, sont persuadés que les orienteurs professionnels peuvent opérer de vrais miracles quand des situations scolaires ou professionnelles sont irrémédiablement compromises.

Il est donc indiqué de faire le point et de voir pourquoi l'orientation professionnelle a été créée, comment elle s'est développée, quel est son travail et quelles sont ses limitations.

Si Pascal parle déjà de la difficulté de choisir un métier (« le hasard en dispose », dit-il), si Rousseau a émis des considérations judicieuses sur la nécessité pour un jeune d'apprendre un métier, ce n'est guère qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on se met à parler quelque peu de « l'orientation professionnelle », et c'est au XX<sup>e</sup> siècle seulement qu'elle prend une extension de plus en plus grande. Pourquoi cela ? Pour la bonne raison qu'autrefois on n'en avait pas besoin, les professions ouvertes aux jeunes étant moins nombreuses qu'aujourd'hui, et beaucoup d'entre elles formant une « chasse gardée » où n'avaient accès que les favorisés de la naissance ou de la fortune. Mais de nos jours la fragmentation du travail due au machinisme a provoqué une vraie prolifération des métiers, et la démocratisation de leur accès permet théoriquement à quasi un chacun de songer à y faire carrière. De plus, les bouleversements inouïs auxquels nous assistons dans le monde moderne, et à un rythme étourdissant, ont engendré des « nécessités économiques » auxquelles il faut bien se plier.

L'orientation professionnelle a été créée pour répondre, dans la mesure du possible, à ces besoins neufs qu'aucune des civilisations précédant la nôtre n'a éprouvés.

Ces besoins sont de trois ordres :

1. Sur le plan économique, il faut reconnaître que notre petit pays de cinq millions d'âmes (le nombre des habitants de la

ville de Paris !) a un niveau de vie nettement supérieur à celui qu'on pourrait attendre d'une si petite communauté quasi dépourvue de matières premières. Pourquoi ? Tout bonnement parce que la qualité des services (au sens large du terme) que nous pouvons rendre (formation de nos cadres, de nos ouvriers, valeur de nos produits d'échange, etc.) est encore meilleure, pour le moment, et dans bien des secteurs, que celle d'autres pays, et parce que la conscience professionnelle qui nous a caractérisés pendant longtemps est encore assez largement appréciée.

Mais il ne faut pas pratiquer béatement la politique de l'autruche et fermer les yeux sur les changements qui s'opèrent autour et loin de nous, sur le plan économique en particulier. Si nous voulons simplement survivre, il nous faut avoir dans tous les secteurs de notre vie nationale des gens qui exercent leur profession aussi parfaitement que possible. « Vous autres, Suisses », disait récemment un économiste français, « vous êtes condamnés à la supériorité ! »

2. Or pour être prêts à remplir convenablement notre tâche, c'est à l'école déjà qu'il faut commencer notre effort, en l'adaptant de mieux en mieux aux besoins du pays, et en facilitant aux jeunes le choix d'un métier où ils puissent donner leur pleine mesure et, ce faisant, œuvrer utilement pour la défense des intérêts communs à toute la nation.

C'est pourquoi l'orientation professionnelle est intimement liée à l'école, et cherche à mettre en valeur les 10 000 à 12 000 heures de travail accomplies par un jeune de 16 ans arrivant au moment dangereux du choix professionnel. L'orientation professionnelle répond donc à un besoin scolaire.

3. En dernier lieu, elle répond à un besoin social, car on sait bien qu'un homme n'est vraiment heureux dans la vie que s'il a une occupation professionnelle qui lui plaît, un métier où il sent qu'il excelle et qui lui permet de gagner décemment sa vie et celle des siens. Sans quoi il risque fort de devenir un raté qui pèsera, à des titres divers, sur la communauté.

Comment l'orientation professionnelle s'est-elle développée dans notre pays ? En trois stades.

Elle a commencé par faire l'objet d'études théoriques, nous pourrions dire *in vitro* dans certaines écoles supérieures et universités. Puis ce fut la « période des tests » que l'on appliquait *ex abrupto* à des « sujets » inconnus des examinateurs l'instant auparavant.

On s'est rendu compte enfin que l'orientation professionnelle pouvait œuvrer de façon beaucoup plus utile en « humanisant » son

travail dans une large mesure. C'est pourquoi les orienteurs professionnels se livrent d'abord à un travail considérable d'information des jeunes dans les écoles, par des brochures qui décrivent avec précision en quoi consistent les principales professions, par des articles de journaux, par des causeries dans les classes et aux parents des élèves, par le film et la radio, tout ceci avant que les élèves se présentent aux examens d'orientation professionnelle proprement dits.

Ce mode de faire a pour conséquence que bon nombre de jeunes ont déjà jeté un dévolu plus ou moins pertinent sur une profession au moment où ils se présentent à l'office d'orientation professionnelle pour leur examen final. La tâche de l'orienteur va donc être, avant tout, de vérifier la validité de ce choix professionnel, puis de détecter les lacunes qui pourraient dangereusement compromettre la poursuite des études des consultants soit dans les écoles supérieures, soit dans les apprentissages. Chacun sait que les exigences se sont considérablement accrues ces deux dernières décennies en matière de formation professionnelle, et que même des métiers tout simples ne sont plus accessibles aux jeunes s'ils n'ont pas certaines aptitudes et connaissances de base indispensables. Avec tout le doigté désirable, l'orienteur professionnel va voir comment il peut le mieux venir en aide aux jeunes qui se présentent à lui, en soulignant leurs qualités, mais en leur montrant aussi leurs déficiences afin qu'ils puissent les pallier avant qu'il soit trop tard et qu'un échec soit irrémédiable.

Une question qui nous est souvent posée est la suivante : « Est-ce que vous n'aiguillez pas un adolescent vers tel ou tel métier tout bonnement parce que la main-d'œuvre y fait défaut ? » Ce serait là un mode de faire extrêmement dangereux car l'insatisfaction professionnelle l'inciterait à changer de métier aussi vite que possible, ou ferait de lui un aigri nuisible, en fin de compte, à la société tout entière.

Les orienteurs professionnels établissent des contacts suivis avec nombre d'associations professionnelles afin de savoir quels sont les désirs et les besoins de leurs tenants et aboutissants ; dans leurs efforts d'information auprès des jeunes, les orienteurs professionnels tiennent largement compte des nécessités économiques du pays, mais en toute bonne logique ils cherchent d'abord à être utiles aux jeunes qui seront demain la génération aux responsabilités dans le pays.

Les parents d'élèves, et d'autres interlocuteurs adultes nous disent assez souvent, avec un brin de malice ou d'anxiété : « Etes-vous sûrs de vos tests, et ne vous trompez-vous jamais lorsque vous donnez des conseils à vos consultants ? »

Il y a maintenant des centaines de tests à la disposition des orienteurs professionnels et nous n'utilisons dans nos Offices que des tests dont nous connaissons parfaitement le rendement, et qui ont

été abondamment contrôlés préalablement. De plus, nous ne jugeons jamais un élève sur le résultat d'un seul test : nous opérons toujours de nombreux recoupements qui nous mettent en mesure de vérifier le bien-fondé de notre impression première, et nous tenons toujours largement compte de facteurs humains tels que le caractère de l'adolescent, le milieu où il a été élevé, les difficultés qu'il a déjà rencontrées dans sa vie, ses aspirations, sa volonté, enfin, d'arriver au but qu'il s'est fixé, car nous savons bien qu'un désir chevillé au cœur d'un jeune peut l'inciter à travailler de façon telle qu'il arrivera à un succès, même si, au départ, il y a quelques contre-indications rémissibles.

Il arrive bien souvent que l'élève qui nous consulte a des difficultés d'ordre scolaire tout simplement parce qu'il ne s'est pas développé conformément aux normes usuelles de son âge. Faut-il désespérer si les résultats des tests scolaires sont mauvais ? Surtout pas : l'orienteur professionnel doit pouvoir conseiller les mesures à prendre en pareil cas et voir comment calfater les fissures.

Evidemment que l'orienteur professionnel n'est pas un augure infaillible, et qu'il peut arriver que certains éléments imprévisibles viennent à se produire qui rendent le pronostic qu'il a émis inexact. Mais nous sommes aises de pouvoir dire, au vu de statistiques très rigoureusement établies, que le pour-cent de ces cas va en diminuant de manière réjouissante, vu précisément l'humanisation de notre travail.

Pour être en mesure de vérifier l'efficacité de notre travail, nous demandons toujours aux élèves qui sont venus nous consulter de revenir nous voir s'il y a quelque chose qui ne va pas ; nous présentons la même demande aux parents de nos consultants. Les patrons chez lesquels nous avons placé des apprentis sont instamment priés de nous renseigner en temps voulu sur le comportement des jeunes dont ils ont la charge, dès que surgit la moindre difficulté. Quand nous avons affaire à des élèves continuant leurs études dans des écoles supérieures ou professionnelles nous leur demandons de revenir nous montrer leurs carnets scolaires un trimestre, puis deux après leur passage à nos Offices ; il est aisément de voir alors si nos conseils ont été suivis et surtout s'ils ont été donnés à bon escient. Enfin les services de la Formation professionnelle nous signalent tous les cas d'échecs en apprentissage : nous vérifions immédiatement, en l'occurrence, si notre responsabilité est engagée ou non.

Une constatation encore : le nombre des demandes d'examens d'orientation professionnelle augmente partout dans une notable proportion, indépendamment du fait que c'est maintenant la vague des jeunes des années de forte natalité qui déferle dans nos offices. Ceci est fait pour nous réjouir car nous pouvons ainsi constater que nos efforts suscitent de l'intérêt.

En conclusion aux brèves considérations qui précèdent, nous pouvons dire ceci :

Un observateur averti des adolescents a dit un jour fort joliment : « On sait qu'un jeune est sorti de l'adolescence au moment où il contourne une flaue d'eau au lieu de piaffer dedans ! »

L'orienteur professionnel est conscient du fait que nombre de ses consultants sont encore en train « de piaffer dans une flaue d'eau » au lieu de la contourner. C'est pourquoi son rôle est avant tout d'être un « réparateur des brèches » ayant une compréhension entière des problèmes qui préoccupent les jeunes, de leurs besoins, de leurs aspirations. C'est eux surtout qu'il s'agit d'aider, mais ce serait préjudiciable à leur intérêt comme à ceux du pays, que l'orientation professionnelle se fît de façon disons « éthérée », sans tenir compte des contingences du moment et des probabilités de l'avenir, les nécessités économiques nous enserrant maintenant comme dans un corset de fer.

Henri PAREL,  
*Directeur de l'Office cantonal  
vaudois d'orientation professionnelle*

---